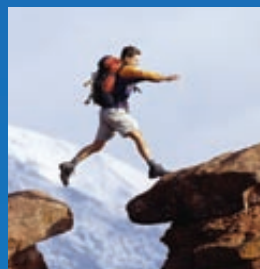


Vinyl 2010
Rapport d'Avancement
2007

Compte-rendu des activités
de l'année précédente



Le programme de Développement Durable
de l'Industrie Européenne du PVC



TABLE DES MATIERES

RESUME	4
AVANT-PROPOS	8
DECLARATION DU PRESIDENT DU COMITE DE SUIVI.....	9
LES COLLABORATEURS.....	10
LE COMITÉ DE SUIVI.....	10
Les membres	10
ELARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE.....	11
Etudes de l'EuPC sur les déchets de post-consommation en Europe de l'Est	11
DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES	11
Partenariat avec les Nations Unies	11
Conférences & Salons	12
LE BUREAU DE VINYL 2010	12
GRANDES ETAPES ET OBJECTIFS	13
Réalizations et résultats 2006	13
Objectifs 2007	14
COMPTE-RENDUS DES PROGRAMMES	15
FABRICATION DE LA RÉSINE PVC	15
Document de référence sur les meilleures technologies disponibles (BREF)	15
Les éco-profils et la Déclaration Environnementale (DE)	15
PLASTIFIANTS	15
Analyse de risques.....	16
La recherche sur les plastifiants	16
Disponibilité de l'information.....	16
STABILISANTS	16
Remplacement du plomb	16
Tonnages produits en Europe	17



GESTION DES DECHETS PVC : LES PROGRAMMES SECTORIELS	18
Recovinyl	18
Profilés de fenêtres.....	19
Tubes et raccords	20
Membranes de toiture.....	20
Revêtements de sol	21
Tissus enduits	21
 GESTION DES DECHETS PVC : TECHNOLOGIES, INSTALLATIONS ET PROJETS DE RECYCLAGE.....	 22
Vinyloop®	22
Redop®	23
Halosep®	23
 GESTION DES DECHETS PVC : AUTRES PROJETS	 24
Béton allégé	24
Sustec Schwarze Pumpe GmbH (SVZ).....	24
CIFRA	24
APPRICOD – ACR+	24
 RAPPORT FINANCIER	 25
 ATTESTATIONS DE VÉRIFICATION	 26
CERTIFICATION KPMG	26
Attestation de KPMG relative aux dépenses	26
Attestation de KPMG relative aux tonnages	27
VERIFICATION DNV	28
Attestation de verification de DNV : Rapport d’Avancement 2007	28
Attestation de verification de DNV : Remplacement des stabilisants au plomb dans les tubes pour conduites d’eau potable	29
 VINYL 2010 ET SES MEMBRES	 30



RESUME

Le Rapport d'Avancement, l'Engagement Volontaire et Vinyl 2010

Le Rapport d'Avancement de Vinyl 2010 recense chaque année les progrès réalisés par rapport aux objectifs définis dans l'Engagement Volontaire de l'Industrie Européenne du PVC. Cet Engagement a été signé en l'an 2000 et revu en 2005 dans le cadre de sa révision de mi-période. Il s'agit d'une initiative de Développement Durable d'une durée de 10 ans portant sur l'ensemble du cycle de vie du PVC, de sa fabrication à son élimination. Vinyl 2010 est la structure chargée d'organiser et de mettre en œuvre cet Engagement.

Les Développements en 2006

Vinyl 2010 a poursuivi sa forte progression vers la réalisation de ses objectifs. Après le doublement de la collecte des déchets PVC en 2005, les chiffres de collecte pour 2006 sur l'ensemble des programmes de Vinyl 2010 sont supérieurs aux prévisions et représentent un nouveau doublement.

Aujourd'hui dans sa 7^{ème} année d'exercice, Vinyl 2010 s'est forgé une grande expérience en matière de haute réglementation et a impliqué tous les acteurs de la filière PVC. Toujours dans la ligne du Développement Durable, l'industrie du PVC a poursuivi son soutien aux innovations dans les domaines de la production, de la collecte et du recyclage du PVC. Du temps et des moyens conséquents ont été consacrés à la réduction de l'impact environnemental du PVC, au soutien à la démarche du cycle de vie et au dialogue avec les parties prenantes.

Fabrication de la résine

La Directive 96/61/EC de l'Union Européenne relative à la Prévention et à la Réduction Intégrées de la Pollution (PRIP) définit un cadre juridique obligeant les Etats Membres à émettre une autorisation d'exploitation pour certaines installations industrielles. Celle-ci repose sur des documents d'orientation intitulés BREF (document de référence sur les « Best Available Techniques in the Production of Polymers » ou « Meilleures Techniques Disponibles pour la Production des Polymères »). L'industrie du PVC a contribué de manière importante à la rédaction de la version définitive du BREF Polymères qui a été publié en octobre 2006.

Eco-profil et Déclaration Environnementale (DE)

Vinyl 2010 applique la démarche du cycle de vie, consistant en une analyse de l'impact environnemental de la production à l'élimination (« du berceau à la tombe »). Un éco-profil du PVC a été élaboré avec l'assistance de Vinyl 2010. La prochaine étape en 2007 vise à élaborer une Déclaration Environnementale, ou DE, pour le PVC en suspension (S-PVC) et le PVC en émulsion (E-PVC). Les Déclarations Environnementales seront une source d'informations utile et vérifiée pour les études et la recherche.

Plastifiants

L'analyse des risques concernant les plastifiants phtalates les plus courants a été publiée au Journal officiel de l'UE en avril 2006.

Elles montrent que les phtalates de di-isononyl (DINP) et de di-isodécyle (DIDP) ne présentaient aucun risque ni pour la santé humaine ni pour l'environnement dans leurs applications actuelles.

Elles indiquent que le phtalate de di-isobutyle (DBP) présentait un risque pour la végétation à proximité des sites de transformation, ainsi que pour les opérateurs en cas d'inhalation mais que des mesures simples peuvent être prises pour l'éviter.

La publication d'une nouvelle analyse des risques pour le phtalate de di(2-éthylhexyle) (DEHP) est prévue en 2007.



Stabilisants

Dans le cadre de ses engagements, l'ESPA (Association des Producteurs Européens de Stabilisants), membre de Vinyl 2010, a poursuivi l'abandon progressif des stabilisants au plomb et réalisé ses objectifs intermédiaires de remplacement. On assiste ainsi à une substitution accrue des stabilisants au plomb par les stabilisants à base de calcium. Cet abandon progressif sera étendu à l'Europe des 25.

Programmes de gestion des déchets

Les projets sectoriels de l'EuPC (Transformateurs Européens de Matières Plastiques) ont beaucoup progressé en 2006. Parmi les faits marquants à propos des programmes de gestion de déchets, il convient de mentionner :

- la collecte par Recovinyl de 44 690 tonnes de déchets en Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Irlande, Pays-Bas, Suède et au Royaume-Uni, ainsi que l'extension de son réseau de points de collecte. Ce très bon résultat est également le reflet de l'intégration de projets sectoriels de TEPPFA et d'EPPA dans le système Recovinyl, lequel repose sur la collecte et le recyclage des déchets PVC par des installations existantes ;
- TEPPFA (Association des Fabricants Européens de Tubes et Eléments de Robinetterie en Matière Plastique) a abandonné l'utilisation des stabilisants au plomb, dans les réseaux d'eau potable, excepté en Espagne, en Grèce et au Portugal ;
- TEPPFA a recyclé 10 841 tonnes de tubes et raccords en fin de vie, soit une augmentation de 23% ;
- EPPA (Association des Fabricants Européens de Fenêtres et Matériaux de Construction Connexes en PVC) a rempli ses objectifs 2006 en recyclant 37 000 tonnes d' huisseries de fenêtre en PVC en fin de vie en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Italie, Irlande, Pays-Bas et au Royaume-Uni ;
- Roofcollect a notablement augmenté ses volumes de recyclage qui ont atteint 10 504 tonnes en étendant son activité à la feuille de PVC souple utilisée pour d'autres applications que celles des toitures
- L'EPCoAT (tissus enduits PVC de l'EuPC) a recyclé 2 804 tonnes de PVC en 2006 contre 1 346 tonnes en 2005.

Technologies de recyclage et installations pilotes

Vinyloop® est une technologie de recyclage mécanique qui repose sur la séparation à l'aide de solvants. Elle est mise en œuvre dans une installation située à Ferrare en Italie. Des modifications technologiques, dont la mise en place d'une cuve de décantation avec centrifugation, ont été apportées en 2006 pour améliorer la qualité du PVC recyclé.

La phase d'essai du programme Halosep®, qui vise à utiliser les résidus de gaz de combustion, a été menée à bien dans le courant du troisième trimestre 2006.

Le programme Redop, qui concernait un procédé de recyclage en matières premières des fractions plastiques et cellulosiques provenant des déchets solides municipaux (DSM) a été abandonné pour des raisons économiques et commerciales.



RESUME

Autres programmes

Le programme « béton allégé », qui étudiait les possibilités d'exploiter les propriétés de légèreté, de résistance thermique et d'isolation phonique du PVC en l'utilisant comme matériau de charge dans le béton non-armé, a été interrompu en 2006 en raison d'une disponibilité de déchets insuffisante. Son redémarrage à une date ultérieure n'est pas exclu.

Une autre technologie innovante a été étudiée en 2006 par la société allemande Sustec Schwarze Pumpe GmbH (SVZ) qui exploite une installation de gazéification des déchets solides et liquides capable de traiter des déchets contenant jusqu'à 10% de chlore. Cette technologie a été pilotée mais son coût est encore incompatible avec les conditions de marché.

Avec l'aide d'une subvention de Vinyl 2010, le fabricant français de film PVC calandré CIFRA a investi dans une installation de recyclage de film rigide utilisé dans les tours de refroidissement des centrales électriques. La société prévoit de participer à Recovinyl en 2007.

Le programme APPRICOD s'est achevé en 2006 par la tenue de séminaires et l'édition d'un guide des meilleures pratiques consacré à la gestion durable des ressources dans le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition.

Contrôle, Accès à l'Information et Relations avec les Parties Prenantes

Orientation par le Comité de Suivi

Présidé par le professeur Alfons Buekens de l'Université Libre de Bruxelles, le Comité de Suivi contrôle et guide les diverses activités de Vinyl 2010, et entretient le dialogue avec les Parties Prenantes. Le Comité a tenu deux réunions en 2006 et a accueilli en son sein le Dr Jorgo Chatzimarkakis, membre du Parlement européen.

Finances

Les dépenses de Vinyl 2010, y compris celles de l'EuPC et de ses membres, se sont élevées à 7,09 millions € en 2006, contre 4,44 millions € en 2005.

Auditeurs indépendants

Dans le respect de son engagement de transparence, Vinyl 2010 a mandaté des auditeurs et des commissaires aux comptes indépendants :

- Les comptes de Vinyl 2010 ont été contrôlés et certifiés par KPMG.
- KPMG a également contrôlé les déclarations de tonnages de produits recyclés.
- Le Rapport d'Avancement a été examiné par DNV et certifié comme reflétant de manière fidèle et honnête les activités et les réalisations de Vinyl 2010.
- DNV a également vérifié que les stabilisants au plomb avaient été abandonnés dans les conduites d'eau potable.



Encouragement au dialogue avec les Parties Prenantes

Par l'intermédiaire de Vinyl 2010, l'Industrie du PVC assure et entretient activement la communication et le dialogue avec les Parties Prenantes. En tant que membre du Partenariat des Nations Unies pour le Développement Durable, Vinyl 2010 était présent à la 14^{ème} session de la Commission du Développement Durable des Nations Unies qui s'est tenue à New York. Vinyl 2010 a également participé à la 2^{ème} Conférence Internationale sur l'Analyse Quantitative de l'Eco efficacité pour le Développement Durable qui s'est tenue à Egmond aan Zee, au 13^{ème} Symposium d'Etudes de Cas LCA de Stuttgart et à la Semaine Verte de Bruxelles.

Les Rapports d'Avancement de Vinyl 2010 ,et leurs Résumés , publiés depuis 2001 ,sont disponibles en téléchargement sur www.vinyl2010.org.

Principales réalisations de 2000 à 2006

- Abandon progressif des stabilisants au cadmium dans l'EU-15 (2001).
- Abandon progressif du bisphénol A dans la production du PVC par toutes les entreprises membres de l'ECVM (2001).
- Recyclage de 25% des tubes, fenêtres et membranes d'étanchéité (2003).
- Reconnaissance de Vinyl 2010 en tant que partenaire par la Commission du Développement Durable des Nations Unies (2004).
- Publication de l'analyse des risques liés aux stabilisants au plomb (2005).
- Réduction de 15% de l'utilisation des stabilisants au plomb, en avance sur le programme (2005).
- Contrôle externe des chartes de production ECVM de S-PVC et de E-PVC (respectivement en 2002 et en 2005).
- Achèvement (2005) et publication (2006) de l'analyse des risques liés aux phtalates.
- Extension à l'EU-25 de l'abandon progressif des stabilisants au plomb (2006).
- Extension à l'EU-25 de l'abandon progressif des stabilisants au cadmium (2006).
- Accroissement exponentiel des tonnages recyclés : 18 077 tonnes en 2004, 38 793 tonnes en 2005 et 82 812 tonnes en 2006.



AVANT-PROPOS

En ma qualité de nouveau président de Vinyl 2010, permettez-moi tout d'abord de vous remercier de l'intérêt que vous portez à ce Rapport d'Avancement 2007 qui rend compte des activités et des réalisations pendant la sixième année du Programme de Développement Durable de l'Industrie Européenne du PVC.

En mai 2006, nous avons publié comme prévu, une analyse du programme, dans sa totalité, sous la supervision du Comité de Suivi de Vinyl 2010. Cette publication témoigne en particulier de notre engagement dans la collaboration avec les Parties Prenantes. Nous avons poursuivi cette démarche tout au long de l'année écoulée par des échanges avec d'autres secteurs industriels, la communauté scientifique, les ONG, les institutions européennes et les Nations Unies, sous la forme de conférences, d'expositions et de réunions diverses. Comme il en avait été décidé à l'issue de cette révision de mi-période, nous avons travaillé dur pour étendre le champ géographique de Vinyl 2010 à la suite de l'élargissement de l'Union Européenne.

Bien que la gestion des déchets et l'innovation dans les techniques de recyclage soient au cœur du programme Vinyl 2010, ses activités s'étendent bien au-delà. Vinyl 2010 participe au dialogue sur l'impact environnemental des matériaux de leur production à leur élimination et, quand cela est possible, à leur réutilisation et leur recyclage. Ce faisant, Vinyl 2010 s'inscrit dans l'approche dite du cycle de vie. C'est la raison pour laquelle, en étroite collaboration avec nos partenaires, nous avons actualisé l'Eco profil du PVC et travaillons maintenant à l'élaboration d'une Déclaration Environnementale qui constituera, pour les Parties Prenantes, une source de données complète et fiable sur le Développement Durable du PVC.

L'utilisation sûre du PVC dans toutes ses applications étant pour nous de toute première priorité, nous sommes heureux de saluer les résultats de l'Analyse de Risques effectuée par l'UE. Elle confirme l'innocuité pour la santé humaine et pour l'environnement et dans leur utilisation actuelle, des DINP et DIDP, les principaux plastifiants universels de la famille des phtalates,

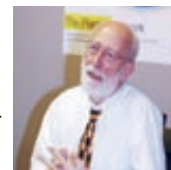
Dans sa majorité, le public ignore que la collecte des déchets constitue souvent un objectif plus ambitieux que leur recyclage. Les conditions actuelles du marché des déchets PVC sont régies par de complexes interactions de facteurs économiques, techniques et réglementaires. L'accès aux déchets PVC de post-consommation adéquats, ainsi que l'établissement de flux réguliers de ces déchets, requièrent de la ténacité, de la souplesse et de la créativité en termes d'organisation pour opérer sur un marché des déchets en perpétuelle évolution.

Face à cet enjeu, nous avons notamment poursuivi le développement et la mise en œuvre du système Recovinyl. Depuis son entrée en service en 2005, Recovinyl s'est appuyé sur les efforts vigoureux des organisations sectorielles et a fait preuve de son efficacité contribuant à une progression impressionnante de la collecte des déchets PVC. Ce résultat, associé à un élargissement géographique progressif et à des synergies naturelles, nous permet de considérer avec confiance que nos objectifs de recyclage seront atteints.

Enfin, je souhaite adresser mes remerciements aux membres du Comité de Suivi de Vinyl 2010 pour leurs conseils, leurs orientations et tous leurs apports positifs, lesquels sont essentiels à l'avancement de notre Programme et à la crédibilité de notre action. Alors que l'Union Européenne célèbre cette année son 50ème anniversaire, l'industrie du PVC réaffirme son engagement en faveur du Développement Durable et progresse vers les objectifs qu'elle s'est elle-même fixés.

Joseph Ertl, Président de Vinyl 2010

DECLARATION DU PRESIDENT DU COMITE DE SUIVI



Ainsi que j'aime à le souligner dès que l'occasion m'en est donnée, le rôle du Comité de Suivi ne se limite pas à vérifier et à évaluer les activités et les réalisations, mais aussi à apporter aide et soutien. Bien sûr, tous les acteurs de la profession ont un rôle important à jouer, mais je suis particulièrement heureux de constater la force et la pérennité d'engagement de la part du Parlement Européen, de la Commission Européenne, des Associations Professionnelles et des représentants des Organisations de Consommateurs qui tous participent activement au Comité de Suivi et assurent la continuité au fil des législatures de l'Union.

En particulier, je veux ici souhaiter la bienvenue au Dr Jorgo Chatzimarkakis, député européen et nouveau membre de notre Comité de Suivi. C'est avec grand intérêt que nous écouterons ses avis et commentaires dans le cadre du Comité.

Après le doublement en 2005 des volumes collectés de déchets PVC de post-consommation, je suis impressionné par la nouvelle augmentation observée en 2006 des quantités collectées puis recyclées via les initiatives de Vinyl 2010. Chacun ne peut que se réjouir de cette avancée qui résulte d'une continuité d'effort, d'initiative et d'innovation. L'unification progressive des initiatives de collecte et le développement parallèle du programme Recovinyl sont d'autres motifs de satisfaction. Il s'agit là d'un véritable progrès en termes de Développement Durable, tant globalement que pour notre profession.

Il est également satisfaisant de constater la progression de la profession dans le domaine du remplacement des stabilisants au plomb utilisés dans le PVC en 2006, notamment avec leur abandon effectif dans les conduites d'eau potable (à l'exception de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal qui doivent rapidement combler leur retard à cet égard).

Par ailleurs, quelques reculs et insuffisances ont été observés. Je suis évidemment déçu par l'échec de l'installation de recyclage en matières premières de Stignsaes.

L'importance de la mise en place de réglementation appropriée pour la mise en décharge apparaît désormais très clairement dans certaines régions de l'Union : C'est ainsi par exemple que le renforcement des restrictions imposées par l'Allemagne à la mise en décharge s'est traduit par une forte augmentation des déchets disponibles au recyclage.

Dans la perspective européenne, le Comité suit avec grande attention l'intégration progressive des nouveaux pays membres de l'Union dans les initiatives de Vinyl 2010. Au cours de la révision de l'Engagement Volontaire, le Comité soulignait l'importance d'étendre quelques-uns des principaux objectifs à l'Europe des 25 suite au récent élargissement. C'est donc avec plaisir que nous avons constaté la participation active de représentants de l'industrie du PVC des nouveaux Etats Membres aux réunions et séminaires de 2006. Le dernier qui s'est tenu à Saint-Petersbourg a également accueilli un grand nombre de représentants russes qui ont échangé des informations et manifesté leur intérêt pour Vinyl 2010.

En conclusion, 2006 aura fourni de nombreux exemples confirmant l'engagement sérieux et concret de la profession. Ceci me porte à croire que de nouveaux progrès seront réalisés en 2007 nous rapprochant encore des objectifs ambitieux de l'Engagement Volontaire.

Alfons Bueckens, Président du Comité de Suivi



LES COLLABORATEURS

Le Comité de Suivi

Le Comité de Suivi a pour mission de contrôler la mise en œuvre de l'Engagement Volontaire et de veiller à la transparence du programme Vinyl 2010. En outre, il aide la profession dans son dialogue avec les Parties Prenantes et l'assiste dans la diffusion des informations dont elles ont besoin et dans le respect de leurs attentes.

Le Comité de Suivi, qui est depuis toujours ouvert à la participation des Parties Prenantes et de parties tierces dont les ONG, a tenu sa première réunion en 2003 en présence de représentants de haut niveau de la Commission Européenne, du Parlement Européen, des syndicats et des représentants des associations membres de Vinyl 2010, désormais rejoints par des organisations de consommateurs.

En 2006, sous la présidence du Professeur Alfons Buerkens de la VUB, le Comité de Suivi a tenu deux réunions de contrôle et d'examen des progrès réalisés dans le cadre de l'Engagement Volontaire et a participé activement à la révision de mi-période de l'Engagement Volontaire qui a été publiée en mai 2006.

En mars 2006, Vinyl 2010 a eu le plaisir d'accueillir au sein du Comité de Suivi le Dr Jorgo Chatzimarkakis, membre de la commission ITRE (Industrie, Recherche et Energie) du Parlement Européen. Le Dr Chatzimarkakis succède à Mme Dorette Corbey qui s'est retirée du Comité en 2005.

Les compte-rendus du Comité de Suivi sont en libre accès au public et peuvent être consultés sur le site web de Vinyl 2010 (www.vinyl2010.org).

¹ VUB: Université Libre de Bruxelles (www.vub.ac.be)

² EMCEF: European Mine Chemical and Energy Workers Federation (Fédération Européenne des Ouvriers des Secteurs Minier, Chimie et Energie) (www.emcef.org)

³ OCU: Organización de Consumidores y Usuarios – (Organisation des Consommateurs et Utilisateurs Espagnols) (www.ocu.org)

Les membres

De gauche à droite sur la photo:

Professeur Alfons Buekens, VUB¹, Président du Comité de Suivi

M. Joachim Eckstein, Vice-Président de Vinyl 2010

Dr Jorgo Chatzimarkakis, Député Européen

Dr Brigitte Dero, Secrétaire Général de l'ESPA

M. John Purvis, Député Européen, Commission Industrie

Mlle Karolina Fras, suppléante de M. Timo Mäkela, Directeur, Commission Européenne, Direction Générale Environnement

M. Jean-Pierre De Grève, Secrétaire Général de Vinyl 2010

M. Klaus Berend, Directeur du Département Chimie, Commission Européenne, Direction Générale Entreprises

Dr Joseph Schmahl, suppléant de M. Patrick Hennesy, Directeur, Commission Européenne, Direction Générale Entreprises



Absents sur la photo:

Mr. Jean-François Renucci, EMCEF²

Mr. Carlos Sanchez-Reyes de Palacio, OCU³



Elargissement de l'Union Européenne

Vinyl 2010 déploie tous les efforts en vue d'étendre l'Engagement Volontaire aux nouveaux Etats Membres, en particulier dans le domaine de la fabrication du PVC, des critères sanitaires et de sécurité et de la gestion des déchets.

En octobre 2006, un séminaire spécial intitulé « Les enjeux de santé, de sécurité et d'environnement de la fabrication, de la transformation et de l'utilisation du PVC » a été organisé à Saint-Petersbourg dans le cadre du 18ème « Conseil Mondial du Vinyle ». Plus de 80 représentants venus du monde entier, y compris de l'Europe Centrale et de l'Est et de la Fédération de Russie, ont participé à la manifestation. Les débats de fond ont porté sur les enjeux environnementaux liés au PVC, dans le but de stimuler les avancées et de motiver la profession à s'engager sur la voie du Développement Durable. Les réglementations de la médecine du travail liées à l'EDC (dichloro 1-2 éthylène) et au VCM (chlorure de vinyle monomère), ainsi que la collaboration avec les syndicats en vue d'un dialogue social efficace ont également été débattues.

Etudes de l'EuPC sur les déchets de post-consommation en Europe de l'Est

En 2006, l'EuPC⁴ a mené deux études pour évaluer l'évolution des volumes de déchets PVC en Hongrie et en Pologne sur la période 2005 à 2020. Le schéma d'étude élaboré par l'EuPC repose sur plusieurs paramètres, dont l'historique des productions, les prévisions d'évolution des marchés, les importations et exportations, la disponibilité et l'aptitude à la collecte des déchets. Les résultats laissent prévoir un flux croissant de déchets PVC dans ces deux pays, issus des applications du PVC rigide et du PVC plastifié. En Pologne, l'augmentation des déchets PVC disponibles est à mettre en priorité au compte du secteur du BTP, avec une progression notable des déchets de câbles et de revêtements de sol. En Hongrie, on peut également s'attendre à une augmentation du fait du BTP, mais légèrement moins marquée qu'en Pologne.

Dialogue avec les Parties Prenantes

Le dialogue avec les Parties Prenantes, les institutions et les organisations diverses est un élément central de la politique de Vinyl 2010. Il est de plus en plus admis qu'une bonne gouvernance d'entreprise doit reposer sur l'ouverture et la communication d'informations pour permettre un dialogue

franc avec les techniciens, les politiques et les partenaires sociaux. La transparence favorise la crédibilité et assoit la confiance.

Face aux enjeux de la mondialisation, Vinyl 2010 collabore avec des associations de l'industrie du PVC issues d'autres pays ou régions, comme le Vinyl Institute aux Etats-Unis, le Vinyl Council australien, le Vinyl Council canadien, les réseaux Vinyl d'Amérique du Sud et de la zone Asie-Pacifique et les syndicats européens, dans le but de promouvoir et de partager les meilleures pratiques et les principes de gestion responsable des produits (« Product Stewardship »).

Partenariat avec les Nations Unies

Depuis 2004, Vinyl 2010 est membre de la Commission des Nations Unies sur le Développement Durable. Cette commission a pour mission de créer des partenariats avec les organisations travaillant à la réalisation des objectifs de Développement Durable définis dans l'Agenda 21, Rio+5 et du Plan d'Application de Johannesburg (JPOI).

En mai 2006, Vinyl 2010 a été invité à présenter son Engagement à la 14ème session du Forum du Partenariat de la CSD (Commission du Développement Durable) au siège de l'ONU à New-York.

La présentation de Vinyl 2010 peut être consultée à l'adresse www.un.org/esa/sustdev/csd/csd14/PF/info/Vinyl.ppt.

Le compte-rendu de la manifestation est disponible sur www.un.org/esa/sustdev/csd/review.htm.



⁴ EuPC: European Plastics Converters (Association Européenne des Transformateurs de Matières Plastiques) (www.plasticsconverters.eu)



Conférences & Salons

En 2006, Vinyl 2010 a participé aux manifestations suivantes:

- 14^{ème} session de la Commission de l'ONU sur le Développement Durable, New-York, Etats-Unis, du 1^{er} au 12 mai.– Vinyl 2010 participait à cette réunion en tant que membre de la Commission. Cette session s'est articulée autour de thèmes comme le rôle de l'énergie dans le Développement Durable et le développement industriel. Vinyl 2010 y a présenté ses engagements, ses projets et ses réalisations à titre d'exemple de réussite et d'efficacité dans le domaine du partenariat industriel et était présent à l'exposition par un stand d'information.
- 2^{ème} Conférence internationale sur l'Analyse Quantitative de l'Eco efficacité pour le Développement Durable, à Egmond Aan Zee, Pays-Bas, du 28 au 30 juin.– Cette conférence avait pour but de faire progresser la compréhension des notions d'Eco efficacité et d'Analyse du Cycle de Vie (Life-Cycle Assessment, ou LCA), leur application dans l'industrie et les politiques les plus efficaces pour les promouvoir. En sa qualité de représentant de l'industrie, Vinyl 2010 a présenté son approche de ces thèmes dans le cadre d'une session plénière spéciale.

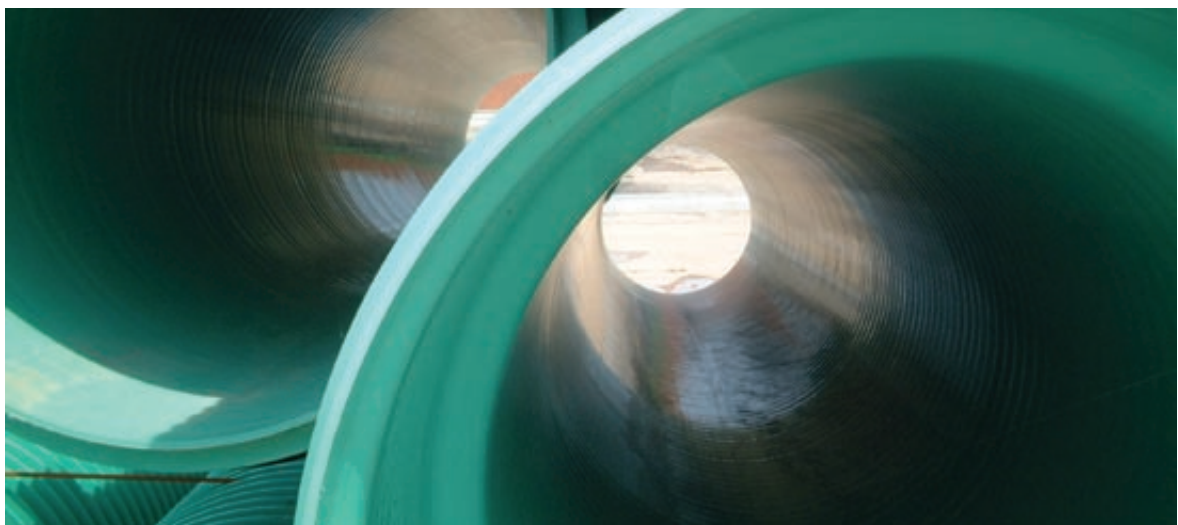
- 13^{ème} Symposium d'Etudes de Cas LCA de Stuttgart, Allemagne, les 7 et 8 décembre.– Ce symposium était consacré à l'examen et à la discussion des lignes directrices et des méthodes de normalisation des DEP (Déclaration Environnementale Produit) et de la LCA (Analyse du Cycle de Vie), axés sur le secteur du BTP. L'industrie du PVC représentée par Vinyl 2010 participait à la manifestation par l'affichage de placards d'information et par la mise à la disposition des participants de la documentation afférente (Engagement Volontaire et Rapport d'Avancement).

Le Bureau de Vinyl 2010

Mr. Alexandre Dangis – Membre du Bureau
Dr Brigitte Dero – Membre du Bureau
M. Jean-Pierre De Grève – Secrétaire Général
M. Joachim Eckstein – Vice Chairman
Dr Josef Ertl – Président
Dr Michael Rosenthal – Trésorier

Nouveaux Membres (Depuis janvier 2007)

M. David Clark – Membre du Bureau représentant le secteur du PVC souple
M. Marc Gillin – Membre du Bureau
M. Henk ten Hove – Membre du Bureau représentant le secteur du PVC rigide
M. Ashley Reed – Membre du Bureau





GRANDES ETAPES ET OBJECTIFS

Réalisations et résultats 2006

1er TRIMESTRE

- **Redop**: décision du Comité de Suivi sur la poursuite du programme.
 - ▶ réalisé
- **ESPA**: publication des statistiques 2005 sur les tonnages de stabilisants PVC.
 - ▶ réalisé
- **Vinyloop® Ferrare**: démarrage de la construction d'une installation pilote sur technologie Texyloop®.
 - ▶ Réalisé au 4e trimestre
- **TEPPFA**: audit de vérification de l'engagement de ses membres (sauf en Espagne, en Grèce et au Portugal) sur le remplacement des stabilisants au plomb dans les canalisations d'eau potable en 2005.
 - ▶ réalisé
- **APPRICOD**: rapport de fin de projet et diffusion des résultats (séminaires régionaux).
 - ▶ réalisé
- **EPFLOOR**: démarrage de la collecte au R-U ▶ phase pilote réalisée mise en œuvre d'un schéma de collecte régulier avec points de collecte en France 4 réalisé

2è TRIMESTRE

- **EPPA et TEPPFA**: Projet conjoint de collecte à lancer en Espagne ; intégration au programme Recovinyl.
 - ▶ Reporté en 2007
- **APPRICOD**: diffusion des résultats (atelier européen)
 - ▶ réalisé
- **EPFLOOR**: évaluation de l'essai de collecte à Vienne, Autriche.
 - ▶ réalisé (mais sans suite en raison des très faibles volumes)
- **Halosep®**: conclusion du projet.
 - ▶ réalisé au 3è trimestre

3è TRIMESTRE

- **APPRICOD**: publication d'un guide des bonnes pratiques.
 - ▶ réalisé

4è TRIMESTRE

- **Recovinyl**: extension des points de collecte à des parcs de conteneurs en Belgique ; collaboration avec les autorités locales aux Pays-Bas, mise en œuvre du concept en France ; Effort sur les applications à longue durée de vie au R-U.
 - ▶ réalisé
- **EPCOAT**: augmentation des tonnages du programme de collecte IVK au-delà de l'objectif de 2 500 tonnes⁵
 - ▶ objectif atteint à 112%
- **Roofcollect**: double the recycling of available collectable waste from roofing membranes
 - ▶ réalisé

⁵ Le Rapport d'Avancement de l'an dernier mentionnait par erreur un objectif de 3 000 tonnes. L'objectif exact était de 2 500 tonnes. Ceci a été confirmé par le cabinet DNV, contrôleur indépendant mandaté par Vinyl 2010.



Objectifs 2007

1er TRIMESTRE

- **EPPA et TEPPFA:** intégration de WUPPI-Danemark dans Recovynl.
- **EPFLOOR:** développement de nouvelles technologies au R-U.
- **ESPA:** publication des statistiques 2006 sur les tonnages de stabilisants PVC.

2è TRIMESTRE

- **Résine PVC:** publication de la Déclaration Environnementale (DE) pour le PVC.
- **EPPA et TEPPFA:** Projet conjoint de collecte à lancer en Espagne ; intégration au programme Recovynl.

3è TRIMESTRE

- **Conférence:** en Asie, sous le patronage du Global Vinyl Council.

4è TRIMESTRE

- **EPCOAT:** poursuite de la collecte des déchets de tissus enduits de post-consommation.
- **Recovynl:** recyclage de 67 000 tonnes de déchets PVC dans l'année.
- **Vinyloop®:** démarrage de la nouvelle centrifugeuse à décantation.
- **Vinyloop®:** traitement de 7 200 tonnes de déchets pour produire 5 200 tonnes de R-PVC.
- **EPFLOOR®:** essai pilote de recyclage mécanique en Suède ; identification des recycleurs en France ; recyclage de 2 200 tonnes de déchets de revêtement de sol de post-consommation.





COMPTE-RENDUS DES PROGRAMMES

Fabrication de la résine PVC

La protection de l'environnement est une des pierres angulaires de l'Engagement Volontaire de Vinyl 2010. Les producteurs de résine PVC ont signé deux chartes industrielles, l'une sur la fabrication du PVC par le procédé par suspension (la Charte S-PVC) et l'autre pour le procédé par émulsion (la Charte E-PVC). Les deux ont pour but de réduire l'impact environnemental et d'améliorer l'Eco efficacité dans la phase de production. En 2002 et 2004 respectivement, le cabinet DNV a procédé à la vérification de la conformité de l'industrie du PVC aux chartes sur le PVC en suspension et sur le PVC en émulsion (compléments d'information sur www.ecvm.org).

Document de référence sur les Meilleures Technologies Disponibles (BREF)

En octobre 2006, la publication, par la Commission Européenne, de la version définitive du BREF Polymères a été une étape clé pour Vinyl 2010.

Le BREF Polymères (Document de référence sur les meilleures technologies disponibles pour la fabrication des polymères), a été le résultat de nombreuses années d'étroite collaboration entre la profession et la Commission

Un BREF est un document de référence sur les Meilleures Technologies Disponibles (« Best Available Technology »). Il contribue à la protection de l'environnement en définissant des lignes directrices, par exemple dans le domaine des rejets et rejets fugitifs dans l'atmosphère, comme le mentionnait le précédent Rapport d'Avancement. L'industrie du PVC a contribué de manière importante à l'élaboration de ce document très technique et a soutenu la Commission dans ses travaux. Ce document BREF peut être consulté à l'adresse Internet <http://eippcb.jrc.es/pages/FActivities.htm>.

Bien que les BREF n'aient pas de caractère obligatoire ou officiel, les autorités délivrant les permis d'exploitation s'y réfèrent pour calculer les seuils d'émission. Malgré les éventuelles différences régionales, l'industrie du PVC considère qu'un tel document fait office d'exemple et permet la mise à disposition de chacun des meilleures technologies disponibles.

Les Eco-profil et la Déclaration Environnementale (DE)

Vinyl 2010 a participé à l'élaboration de l'Eco profil du PVC. L'Eco profil est un élément de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV ou « LCA » pour « Life Cycle Assessment ») qui évalue l'impact d'un produit sur

l'environnement de sa production à son élimination. 2006 a vu la mise à jour, sur la base des travaux des années précédentes, de la première version de l'Eco profil du PVC qui avait été élaborée pendant les Années 90 par l'APME, aujourd'hui PlasticsEurope. Dans le but de garantir une totale transparence, la collecte des données et les calculs ont été confiés à l'IFEU⁶, un organisme indépendant sis à Heidelberg. Bien que le procédé de fabrication du PVC n'ait que peu évolué depuis une vingtaine d'années, ses consommations de carburants fossiles et d'énergie totale ont été considérablement réduites, ainsi que son impact global sur l'environnement.

L'étape suivante de l'application de la démarche du Cycle de Vie au PVC s'apparente à la Déclaration Environnementale Produit (DEP ou « EPD » pour « Environmental Product Declaration »). La DEP, dont l'Allemagne, la France et la Suède ont été les pionniers, fournit des données d'impact environnemental accompagnées d'indicateurs, par exemple sur les gaz à effet de serre, mais aussi dans certains cas d'informations complémentaires sur des aspects comme ceux de la santé ou des performances.

En 2007, l'industrie du PVC va élaborer les déclarations environnementales consacrées au S-PVC et à l'E-PVC, fondées sur les résultats d'Eco profil. Ces déclarations ressembleront par bien des traits à une Déclaration Environnementale Produit, mais le PVC étant un matériau et non un produit fini, l'expression « déclaration environnementale » semble mieux convenir. Ces déclarations constitueront une ressource utile et vérifiée pour les études et les travaux de recherche des utilisateurs en aval et des Parties Prenantes.

Plastifiants

Les plastifiants sont des substances ajoutées au PVC pour permettre de fabriquer un large éventail de produits souples comme les tubes à usage médical ou les revêtements de sol.

Analyse des Risques

Les résultats de l'Analyse des Risques effectuée au niveau européen sur les principaux plastifiants d'usage général du type phtalate ont été publiés après plus de dix années de recherches et de débats. Les résultats relatifs au phtalate de di-isononyle (DINP) et au phtalate de di-isodécyle (DIDP) ont été publiés au Journal officiel de l'UE en avril 2006, même si les caractéristiques techniques avaient déjà été mises à disposition antérieurement. Cette analyse montre que ces substances ne présentent aucun risque ni pour la santé humaine ni pour l'environnement dans leurs applications actuelles. La méthode

⁶IFEU: Institut für Energie- und Umweltforschung, Institut de la Recherche sur les Energies et l'Environnement (www.ifeu.org)



globale d'analyse utilisée par les experts de l'UE s'est notamment appuyée sur l'utilisation de ces deux substances dans les marchés de l'automobile, les revêtements de sol, les revêtements muraux et la tréfilerie-câblerie.

C'est également en avril 2006 que le Journal officiel de l'UE a publié l'Analyse des Risques du phtalate de di-isobutyle (DBP), laquelle fait état de l'existence d'un risque pour la flore à proximité des sites de transformation, ainsi que pour les opérateurs en cas d'inhalation. Toutefois, des mesures simples peuvent être mises en œuvre pour prévenir ces risques, quand elles ne le sont pas déjà. Suite à cette analyse, des mesures sont à prendre dans le cadre de la directive PRIP (96/61/CE) et de la directive concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (98/24/CE).

Le rapport technique de l'Analyse des Risques liés au phtalate de di(2-éthylhexyle) (DEHP) est achevé et attend d'être publié par le Joint Research Centre (JRC) de l'Union sur son site web. L'Analyse des Risques est également en attente de publication au Journal Officiel, mais les experts des Etats Membres ont déjà conclu que son utilisation ne présente aucun risque sanitaire pour la population en général. Enfin, celle de l'Analyse des Risques liés au phtalate de butyl-benzyle (BBP) est prévue pour 2007.

A l'heure actuelle, les phtalates sont les substances les plus étudiées dans le monde. L'ensemble des informations disponibles et les Analyses de Risques aideront la profession à mettre en œuvre le règlement REACH⁷ qui doit entrer en vigueur en juin 2007.

La recherche sur les plastifiants

L'ECPI⁸ a constitué une base de données exhaustive sur les plastifiants et une étude de grande ampleur est prévue pour compléter ces données. Elle impliquera la participation de volontaires.

Les résultats d'une étude pilote menée à l'automne 2006 sont en cours d'analyse. Son but est de définir et de valider les méthodes d'analyse.

Disponibilité de l'information

Tout au long du second semestre 2006, l'ECPI a déployé une campagne de communication par une série d'annonces

⁷ REACH: Registration, Evaluation, Autorisation and Restriction of CHemicals (enregistrement, analyse, autorisation et restriction des produits chimiques)

⁸ ECPI : European Council for Plasticisers and Intermediates (www.ecpi.org) (Conseil Européen des Plastifiants et Intermédiaires)

⁹ ESPA: European Stabiliser Producers Association (www.stabilisers.org) (Association des Fabricants Européens de Stabilisants)

publicitaires et de publi-reportages dans la presse spécialisée. ECPI réaffirme son engagement à fournir des informations détaillées et de qualité sur l'utilisation sûre des phtalates par l'intermédiaire de ses sites web et de journées d'information. Les principaux sites web à consulter sont ceux du Centre d'Information sur les Plastifiants (www.plasticisers.com) et du Centre d'Information sur les phtalates (www.phtalates.com).

Stabilisants

Les stabilisants sont des substances ajoutées au PVC pour en permettre la transformation et le rendre résistant à des facteurs extérieurs comme la chaleur ou le rayonnement solaire (ultraviolets). La révision 2006 de l'Engagement Volontaire a pris en compte les aspects liés à la présence de stabilisants dans les matières plastiques recyclées.

A ce sujet, l'Engagement Volontaire précise notamment « qu'aucun risque inacceptable n'a été identifié quant à l'utilisation de plastiques recyclés contenant des stabilisants au cadmium ou au plomb, qui s'opposerait à la poursuite du recyclage des applications du PVC contenant ces stabilisants. Ces deux systèmes de stabilisants seront soumis au nouveau règlement communautaire REACH. Accepter de recycler des applications contenant du cadmium et du plomb est, en termes de Développement Durable, le meilleur moyen d'éviter la dissémination de ces substances dans l'environnement ».

Remplacement du plomb

En 2000, l'ESPA⁹ et l'EuPC se sont engagés à remplacer les stabilisants au plomb dans l'Europe des 15 d'ici 2015, avec les objectifs intermédiaires d'une réduction de 15% en 2005 et de 50% d'ici 2010. A la suite de l'élargissement de l'Union, les deux organismes ont promis en mai 2006 d'étendre l'abandon des stabilisants au plomb à l'Europe des 25 à l'horizon 2015 et ont inscrit cette promesse dans l'Engagement Volontaire révisé. Depuis le nouvel élargissement de janvier 2007, cet engagement sera étendu à l'Europe des 27, dont les statistiques sur les stabilisants seront publiées et commentées dans le prochain Rapport d'Avancement.

La réduction de 20,2% de l'utilisation des stabilisants au plomb réalisée en 2005 dans l'Europe des 15 a permis d'atteindre l'objectif intermédiaire de 15% fixé par l'Engagement Volontaire avec un an d'avance. Cette réduction s'est poursuivie en 2006 en atteignant 21,3% par rapport aux chiffres de 2000.



Tonnage de stabilisants	2000	2006	Reductie (%)
Stabilisants au plomb formulés*	127.156	100.129	21,3

* Le terme « formulé » indique qu'il s'agit de produits stabilisants prêts à l'emploi contenant des lubrifiants, mais souvent aussi des pigments ou des charges selon le besoin du client. Ils sont principalement utilisés dans les tubes et profilés pour le BTP, ainsi que dans les câbles électriques.

La réduction continue de l'utilisation des stabilisants au plomb s'accompagne d'un accroissement simultané de la consommation des stabilisants au calcium, notamment au Benelux, en Espagne, en Italie et au Royaume Uni. Compte tenu de ces progrès dans le remplacement du plomb, l'ESPA envisage avec confiance la possibilité d'atteindre son objectif intermédiaire de 50% de substitution d'ici 2010.

Tonnages produits en Europe

Dans le tableau ci-dessous sont indiquées les ventes de stabilisants hors plomb dans l'Europe des 15 auxquels s'ajoutent la Norvège, la Suisse et la Turquie.

Tonnage de stabilisants	2000	2006
Stabilisants organiques au calcium formulés*, p.ex. les systèmes Ca/Zn⁽¹⁾	17.579	47.895
Stabilisants à l'étain⁽²⁾	14.666	15.908
Stabilisants liquides Ba/Zn ou Ca/Zn⁽³⁾	16.709	14.265

*Le terme « formulé » indique qu'il s'agit de produits stabilisants prêts à l'emploi contenant des lubrifiants, mais souvent aussi des pigments ou des charges selon le besoin du client. Ils sont principalement utilisés dans les tubes et profilés pour le BTP, ainsi que dans les câbles électriques.

⁽¹⁾ Comprend toutes les applications pour contact alimentaire et médicales et tous les systèmes de remplacement du plomb.

⁽²⁾ Surtout utilisés pour les applications du PVC rigide, y compris celles à contact alimentaire.

⁽³⁾ Utilisés dans de nombreuses applications du PVC souple, de la feuille calandree, du revêtement de sol, etc.

Abandon du cadmium

L'ESPA et l'EuPC ont procédé à l'abandon des stabilisants au cadmium dans l'Europe des 15 en 2001 et Vinyl 2010 confirme l'extension de cet abandon à l'Europe des 25 à la fin 2006.



GESTION DES DECHETS PVC : LES PROGRAMMES SECTORIELS

Recovinyl

Plusieurs programmes sectoriels sont progressivement intégrés à Recovinyl qui profite ainsi de l'expérience accumulée au fil des années par les projets antérieurs. Recovinyl collecte et recycle des volumes croissants de PVC dans le cadre de la mission que lui confie Vinyl 2010. Recovinyl se doit ainsi de faciliter la collecte, le tri, la distribution et le recyclage de déchets PVC mélangés de post-consommation, lesquels proviennent surtout du BTP. Financièrement soutenu par Vinyl 2010, Recovinyl s'est fixé comme objectif de collecter au moins 75 000 tonnes de déchets d'ici 2010 dans toute l'Europe. Contrairement aux programmes évoqués ci-après, Recovinyl ne collecte ni ne recycle elle-même mais s'emploie à impliquer et à motiver les acteurs du marché.

En 2006, Recovinyl a changé de forme juridique, passant d'une entreprise commerciale à une association à but non lucratif afin de renforcer son indépendance vis à vis du marché. Pour communiquer sur ses travaux et mettre à disposition des outils en ligne pour l'enregistrement des volumes de déchets, elle a ouvert un site web à l'adresse www.recovinyl.com. Outre la Belgique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, Recovinyl a étendu ses activités à l'Allemagne et à la France en 2006 et s'est fixé comme objectif pour 2007 de les étendre au Danemark, à l'Espagne et à l'Italie, ainsi que d'examiner les conditions de son extension à l'Autriche et à la Suède.

En 2006, 44 690 tonnes de déchets ont été collectées sous l'égide de Recovinyl. Le niveau élevé du prix des matières premières a eu pour effet de stimuler la demande en recyclats et les restrictions imposées par l'Allemagne à la mise en décharge ont à nouveau accru les volumes de déchets de post-consommation disponibles pour le recyclage. Les dépenses de Recovinyl ont progressé de 1,4 million d'euros en 2005 à 2,91 millions en 2006.

Recovinyl collecte les déchets PVC mélangés et, après tri, répartit les volumes collectés de tubes, profilés et autres entre les programmes sectoriels de Vinyl 2010, seuls les déchets non attribués sont imputés à Recovinyl. En 2006, le volume total collecté au titre de Recovinyl s'est élevé à 44 690 tonnes, et se répartit géographiquement comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tonnages de déchets collectés au titre de Recovinyl

	Année 2005*	Année 2006
Belgique	1.500	2.739
France	2.000**	7.446
Allemagne	-	5.522
Irlande	-	251
Italie	-	828
Pays-Bas	4.500	10.972
Espagne	-	2
Suède	-	94
Royaume-Uni	8.000	16;836
Totaux	16.000	44.690

* Tonnage réel

** Volume recyclé par PVC Recyclage, désormais membre de Recovinyl

Les chiffres de collecte de 2006 montrent une forte progression, notamment en Belgique où Recovinyl a lancé des programmes de recyclage du PVC provenant des tours de refroidissement. Des opérations similaires sont en cours en Allemagne, et en France par CIFRA. En France le nombre de recycleurs agréés est passé à 10, et le nombre de points de collecte à 90. Le Royaume-Uni compte désormais 25 recycleurs chez qui les déchets traités proviennent à 70% des profilés de fenêtre. En Belgique, le nombre de conteneurs utilisés pour collecter les déchets PVC a progressé.

L'Allemagne a procédé à trois types d'essai : en premier lieu pour améliorer le tri des déchets PVC de post-consommation aux points d'entrée des systèmes MBT (traitement mécanique et biologique) et des installations de tri spécialisées, en deuxième lieu pour déterminer la part des plastiques rigides et, enfin, pour étudier l'efficacité des méthodes de tri par infrarouge (NIR) pour les déchets PVC mélangés.

En 2007, Recovinyl espère relancer son projet espagnol en Catalogne interrompu en 2006 et l'étendre à la région madrilène.

Dans le cadre d'un autre projet Recovinyl va étudier en 2007 le réseau des recycleurs en Pologne et en République tchèque afin de quantifier les exportations en provenance d'Allemagne d'articles de seconde main en PVC. Ces



alternatives au recyclage du PVC en fin de vie sont bon marché et en limiter l'accès devrait fortement stimuler les quantités de déchets disponibles pour la collecte.

Profilés de fenêtres

Désormais en collaboration avec Recovynyl, l'EPPA¹⁰ mène des projets de collecte et de recyclage des déchets de fenêtres post-consommation en Allemagne, en Autriche, au Danemark et en Italie. Des systèmes similaires ont été déployés en 2006 en Belgique, en France, en Irlande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Seule l'Espagne se trouve encore dans la phase initiale. En 2006, l'EPPA a connu une progression continue des volumes de déchets de fenêtres en fin de vie, aptes à la collecte et au recyclage, et a rempli ses objectifs de l'année.

Développements nationaux

En Allemagne, qui reste le premier marché européen des fenêtres en PVC, les restrictions de mise en décharge continuent de produire un effet positif sur les volumes de déchets disponibles. La société Rewindo, principal récupérateur allemand de déchets de fenêtres PVC en fin de vie, a prouvé le bien-fondé de sa stratégie commerciale par la progression continue de ses achats de déchets. Une initiative conjointe de EPPA/Rewindo, TEPPFA¹¹/KRV¹², EPFLOOR¹³/AgPR¹⁴, EPCOAT¹⁵/IVK¹⁶ et Roofcollect menée en collaboration avec Recovynyl, et baptisée «Aktion PVC Recycling» a fait la promotion en Allemagne de l'intérêt du recyclage des profilés de fenêtres, revêtements de sol, tuyauteries, tissus enduits et membranes de toiture en PVC. Cette initiative sera reconduite en 2007.

L'EPPA a également noté une progression de la réutilisation directe des profilés de fenêtres en PVC en fin de vie et, en mars 2006 a présenté un exposé sur la réutilisation et le recyclage à la Foire de Nuremberg. L'Autriche, pays traditionnellement favorable aux fenêtres en bois, est néanmoins parvenu à porter son recyclage des profilés de fenêtre en PVC à 260 tonnes. Dans le but d'accroître les chiffres du recyclage, l'organisme autrichien ÖAKF (www.fenster.at) continue de mettre l'accent sur l'information du public.

Le Danemark a lui aussi connu une progression soutenue des volumes recyclés. WUPPI, le projet décidé par EPPA

et TEPPFA a mis en place un programme d'action concerté en faveur de la collecte des produits de construction rigides. En outre, le gouvernement danois a prévu de soutenir et de promouvoir le recyclage mécanique en 2007. On peut aussi s'attendre à un renforcement de la coopération au travers de l'antenne scandinave de Recovynyl.

En France, Recovynyl a mis en œuvre son programme par l'intermédiaire de PVC Recyclage, association qui procède à l'établissement d'un réseau de points de collecte depuis 2001. Une remarquable progression des déchets de PVC de post-consommation a été observée en provenance de tous les secteurs, et en particulier de celui des huisseries de fenêtre, à la suite des actions de promotion et de sensibilisation menées en France depuis quelques années. On espère que la progression de la collecte se poursuivra en 2007.

Bénéficiant des études préparatoires très détaillées menées par le Groupe Fenêtres de la British Plastics Federation (BPF), Recovynyl connaît un réel succès au Royaume-Uni qui se traduit par l'augmentation des quantités de déchets PVC disponibles ainsi que des quantités recyclées. Pour 2007, le Groupe Fenêtres de la BPF prévoit à nouveau une progression soutenue et va poursuivre ses actions de communication sur le recyclage du PVC.

En Irlande, en raison d'un marché relativement restreint et des coûts de traitement, le groupe PVC a mis un terme à son programme et l'a remplacé par l'adoption du système britannique.

¹⁰ EPPA: European PVC Window Profile and Related Building Products Association (Association des fabricants européens de profilés de fenêtres et produits de constructions connexes en PVC), un groupe sectoriel de l'EuPC (www.eppa-profiles.org)

¹¹ TEPPFA: European Plastic Pipes and Fittings Association (Association des fabricants européens de tuyauteries et éléments de robinetterie en matière plastique), un groupe sectoriel de l'EuPC (www.teppfa.org)

¹² KVR : Kunststoffrohrverband - Plasturgie, tuyauteries et recyclage (www.krv.de)

¹³ EPFLOOR: Association des fabricants européens de revêtements de sol en PVC, un groupe sectoriel de l'EuPC (www.epfloor.eu)

¹⁴ AgPR : Association for PVC Floor-covering Recycling (Association pour le recyclage des revêtements de sol en PVC) (www.agpr.de)

¹⁵ EPCOAT : EuPC PVC Coated Fabrics Sector Group (Groupe sectoriel des tissus enduits PVC de l'EuPC) (www.eupc.org/epcoat)

¹⁶ IVK : Industrieverband Kunststoffbahnen (Association de fabricants de films et tissus enduits) (www.ivk-frankfurt.de)



En Italie, l'EPPA a mené à bien son programme pilote de trois ans, Re-win, pour le recyclage des déchets de fenêtres. Ce programme a permis d'estimer les quantités de déchets disponibles et de communiquer sur le recyclage des fenêtres et des volets en PVC de post-consommation. Toutefois, les fenêtres en PVC n'ayant pas encore atteint leur stade de fin de vie en Italie, il faudra attendre quelques années avant que les déchets de ces produits ne viennent contribuer à la collecte de volumes plus significatifs. Certains déchets PVC sont néanmoins disponibles, notamment à concurrence de 1 500 tonnes par an de volets en fin de vie en provenance des secteurs de la construction et de la démolition. Comme en Italie, les déchets de fenêtres en PVC ne sont disponibles qu'en faibles quantités en Espagne. Néanmoins des opérations de recyclage sont en cours de démarrage dans le cadre de Recovinyl.

En Belgique et aux Pays-Bas, la collecte concertée, lancée sous l'égide de Recovinyl en 2005, s'est poursuivie pour connaître une progression soutenue des déchets PVC de post-consommation émanant du secteur du BTP.

Tubes et raccords

En 2006, TEPPFA et Recovinyl ont renforcé leur collaboration à la suite de l'intégration dans le système Recovinyl d'un grand nombre de projets anciennement gérés par TEPPFA. WUPPI-Denmark doit rejoindre Recovinyl en janvier 2007 et il est prévu que l'Autriche, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et enfin la Suède fassent de même à court terme.

Au vu de l'expérience de TEPPFA en matière de développement de systèmes de recyclage il ressort que la disponibilité des déchets de tubes est moindre que celle des profilés de fenêtres. Ceci s'explique par la durée de vie des tubes plus longue et aussi par l'abandon dans le sol des canalisations mises hors service. Néanmoins, la mise en place d'un pré-tri de déchets mélangés de construction pourrait accroître les volumes de déchets de tubes disponibles à la collecte.

Remplacement du plomb

TEPPFA a confirmé l'abandon au début de 2006 des stabilisants au plomb dans les tubes pour conduites d'eau potable, sauf en Espagne, en Grèce et au Portugal, pays qui ont prévu un abandon définitif en 2007. Des échantillons ont été testés et certifiés par le cabinet de contrôle indépendant DNV.

Membranes de toiture

Les fabricants européens de membranes de toiture, représentés par l'ESWA¹⁷ et son programme Roofcollect,

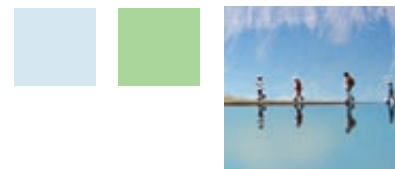
ont largement rempli leur engagement quant à la collecte des déchets PVC de post-consommation. Roofcollect s'était engagé à recycler 2 000 tonnes en 2006 et en a effectivement recyclé 10 504 tonnes, une progression spectaculaire par rapport à 2005, année qui avait connu des difficultés surtout liées à l'usine de RGS 90 à Stignaes.

Le système de collecte Roofcollect tourne aujourd'hui en régime de croisière et, depuis 2005, étend son activité géographiquement et élargit son offre de produits. Roofcollect ne se limite plus aux seuls couvreurs et accepte désormais les déchets qui proviennent des entreprises de gestion de déchets, des entreprises de démolition et des municipalités. Bien que son cœur de métier demeure la couverture et les membranes de toiture, Roofcollect a étendu son système à d'autres matériaux et collecte désormais des déchets de post-consommation de tous les types de membranes en PVC qui n'entrent pas dans le champ des autres programmes de Vinyl 2010. Les membranes de piscine dans le sud de la France, les feuilles protectrices de l'Atomium de Bruxelles, les complexes de décoration semi-rigides dans l'est de la France et les déchets de PVC plastifié en Allemagne et en Espagne en sont quelques exemples.

La couverture géographique du programme Roofcollect s'est également élargie. L'Allemagne reste un marché important avec le lancement réussi d'un système d'enregistrement ; le Benelux et la France ont relancé des schémas de collecte et le Royaume-Uni a fait un démarrage prometteur en 2006. Cette même année a



¹⁷ ESWA: European Single Ply Waterproofing Association, an EuPC sectoral association (Association européenne des fabricants de produits d'étanchéité monocouches), un groupe sectoriel de l'EuPC (www.eswa.be)



également vu l'entrée de l'Italie et de l'Autriche dans Roofcollect, ainsi que des prises de contact avec des partenaires en Espagne, aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves.

La mise en place de partenariats avec plusieurs usines de recyclage est une autre activité de base de Roofcollect. La situation provoquée par la dissolution de l'AfDR¹⁸, l'échec de l'usine de RGS 90 à Stignaes qui devaient assurer des débouchés et le manque de capacité disponible chez MVR depuis deux ans a conduit à établir d'autres relations plus satisfaisantes. C'est le cas avec la société Hoser pour le recyclage de membranes de toiture en PVC sous forme de feuilles de drainage pour les étables et les hippodromes et avec la société KVS pour le broyage des déchets rigides ou plastifiés qui sont ensuite réutilisés par plusieurs clients dans divers produits en PVC. CIFRA fait également partie du réseau Roofcollect pour le recyclage. Des informations plus détaillées sont données en page 24.

Revêtements de sol

En 2005, l'unité de recyclage danoise de RGS 90 à Stignaes décidait de ne plus prendre en charge les déchets PVC. Le secteur du revêtement de sol en PVC s'est ainsi trouvé confronté à la nécessité de trouver un nouveau débouché pour les déchets de post-consommation de faible qualité issus de ses applications. En outre, pour des raisons de marché, certaines qualités de déchets de revêtements de sol ont été rejetées. EPFLOOR est néanmoins parvenu à faire mieux que son objectif et à recycler 1 776 tonnes de ces déchets, soit une progression de 2,78% par rapport aux chiffres de 2005. Ces déchets ont été utilisés pour fabriquer divers produits, dont des revêtements de sol, du mobilier urbain, des produits de construction et des tuyaux flexibles.

Pour pallier à la défection de Stignaes, d'autres activités de recyclage ont été renforcées, notamment à l'usine de l'AgPR. Au Royaume-Uni, un système de collecte pilote a été lancé en 2006 et, en France, le réseau en place a été étendu. La faiblesse des volumes disponibles a conduit à l'abandon de l'extension d'EPFLOOR en Autriche.

Pour 2007, EPFLOOR s'est fixé un objectif de 2 200 tonnes et l'association va mettre en place des collaborations avec Recovinyl en Suède et au Royaume-Uni. Un problème à résoudre est celui de l'identification de recycleurs en France ou les déchets de revêtements de sol sont actuellement envoyés en Allemagne pour y être recyclés. Un projet pilote de recyclage mécanique sera

lancé en Suède et on espère assister à de nouveaux développements du marché des recyclats produits par l'AgPR.

Le Royaume-Uni procède actuellement à des essais de traitement des revêtements de sol antidérapants qui renferment des particules abrasives provoquant l'usure des machines.

Tissus enduits

Le programme EPCOAT est en train de démontrer la faisabilité du recyclage des déchets issus de l'industrie européenne des tissus enduits dont les bâches, tentes, chapiteaux, panneaux publicitaires et simili-cuirs sont des exemples d'application. Certains déchets de tissus enduits de post-consommation sont aussi collectés par Roofcollect.

Le schéma EPCOAT a connu une augmentation rapide des volumes collectés en Allemagne, lesquels avaient réalisé une progression spectaculaire entre 2004 et 2005, passant de 22,5 tonnes à 1 346 tonnes. Le chiffre de 2006 s'élève à 2 804 tonnes et la prévision pour 2007 a été établie à 3 500 tonnes. Dans ce domaine, les exportations de déchets vers l'Europe de l'Est restent un enjeu de Vinyl 2010.

EPCOAT a poursuivi sa relation avec la société Hoser de Kodersdorf qui, en 2005, a commencé à recycler des tissus enduits pour sa gamme de feuilles de drainage. En 2006, la société allemande Arrow Plast de Landau (Palatinat), qui fabrique des granulés de plastifiants, a recyclé 245 tonnes de déchets de revêtements de sol supplémentaires. Chez Friedola, membre d'EPCOAT, le recyclage est toujours en phase d'étude et des tests sont en cours pour déterminer s'il existe un marché pour les recyclats de revêtements de sol issus de son système de compactage. En septembre 2006, un test portant sur 11 tonnes de bâches de camion a donné un résultat positif.

Le secteur du simili-cuir est considéré comme présentant un gisement potentiel de déchets de PVC, en particulier du fait que les tissus enduits donnent lieu à d'importants volumes de déchets avant fabrication qui, pour certaines applications, peuvent atteindre 50%. L'étude de ce secteur en Allemagne et en France va se poursuivre en 2007.

¹⁸ AfDR: Arbeitsgemeinschaft PVC-Dachbahnen Recycling/ Groupe de Travail pour le recyclage des membranes de toitures



GESTION DES DECHETS PVC : TECHNOLOGIES, INSTALLATIONS ET PROJETS DE RECYCLAGE

Vinyloop®

Vinyloop désigne une technologie de recyclage mécanique à base de solvants qui permet d'obtenir des mélanges de R-PVC (PVC recyclé) d'une grande qualité.

En 2006, des améliorations technologiques ont été apportées à l'usine de Ferrare pour progresser encore en termes de coûts, de consommation d'énergie, et de qualité du R-PVC. Comme annoncé dans les rapports d'avancement précédents, d'importants investissements ont été engagés pour résoudre les problèmes de qualité des déchets de câbles qui sont souvent hétérogènes et mélangés à du cuivre et des fibres. Outre le resserrement de la collaboration avec les recycleurs de câbles et l'installation d'un porte filtre secondaire d'un nouveau type, il faut mentionner la mise en place d'une cuve de décantation avec centrifugation qui constitue un important progrès technologique et dont le démarrage est prévu pour le second semestre 2007.

Le nouveau décanteur permettra de réduire notablement les taux de contaminants et de charges provenant des déchets de câbles.

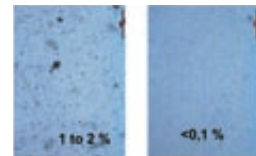
Les ventes de R-PVC issues de Vinyloop Ferrare ont enregistré une progression spectaculaire en 2006, avec un doublement en volume par rapport à 2005, et une demande supérieure à la capacité de production actuelle.

Le second semestre 2007 doit voir le démarrage de l'installation pilote Taxyloop® dont la capacité de 2 000 tonnes sera pour l'essentiel consacrée au traitement des déchets de bâches (à 30% de fibres) mais qui, en fonction de la disponibilité des déchets, pourra aussi traiter d'autres déchets PVC contenant des fibres.

Bien que ne faisant pas partie du schéma de collecte de Vinyl 2010, une seconde installation Vinyloop d'une capacité de 18 000 tonnes sera mise en route au Japon en septembre 2006, exploitée par la société Kobelco Vinyloop East Co.

Effet de la centrifugeuse à décantation

Réduction de la teneur en charges	
Filtration	Centrifugation
30%	0.3%



Filtration actuelle

Décanteur centrifuge



Redop

Le projet Redop (réduction du minerai de fer dans les hauts fourneaux grâce aux plastiques provenant des ordures ménagères) est un traitement de recyclage en matières premières des fractions mixtes plastiques /cellulose provenant des ordures ménagères. A l'issue d'essais pilotes et d'un réexamen du projet au premier trimestre 2006, le comité directeur a conclu que le bilan économique et les conditions de marché ne justifiaient pas d'entamer pour le moment la deuxième phase du projet.

Halosep®

Soutenu par Vinyl 2010, le procédé Halosep® a pour objet d'utiliser les gaz de combustion produits par les incinérateurs d'ordures ménagères renfermant du chlore.

La phase d'essai du projet s'est achevée en 2006 au Danemark. Le traitement Halosep des gaz de combustion humides et semi-humides contribue à la protection de l'environnement en séparant les chlorures et les métaux lourds des résidus. On peut ainsi non seulement réduire la quantité et la dangerosité des déchets, mais également les transformer en un produit qui, selon RGS 90, propriétaire du procédé, peut être commercialisé à un prix compétitif pour la plus grande part.

RGS 90 s'emploie maintenant à trouver des partenaires pour construire une installation de démonstration à l'échelon industriel.





GESTION DES DECHETS PVC : AUTRES PROJETS

Béton allégé

Ce projet avait pour objet d'étudier la possibilité d'utiliser du PVC comme produit de charge dans le béton allégé et les produits en béton léger qui sont normalement obtenus en ajoutant au béton des matériaux moins denses comme l'argile ou le polystyrène. Des applications non structurales font appel à ces produits de charge pour, par exemple, conférer une isolation thermique et acoustique ou pour réaliser des toitures légères. La possibilité d'utiliser du PVC dans le béton allégé pourrait ouvrir des débouchés non négligeables à des matériaux de construction ou de démolition susceptibles d'être contaminés par d'autres matériaux, par exemple de la colle, et difficiles à recycler par les voies classiques. Pour certaines applications, l'utilisation de béton allégé à base de PVC pourrait s'avérer plus économique que celle de matériaux vierges, tout en offrant des propriétés comparables et une solution de développement durable.

Le projet « Light Concrete » (béton allégé) est actuellement suspendu en raison de la faible disponibilité des déchets, mais Vinyl 2010 ne perd pas l'espoir d'une éventuelle reprise au vu des bons résultats de l'étude de faisabilité. D'autres opportunités sont à l'étude pour ce projet prometteur du point de vue technique.

Sustec Schwarze Pumpe GmbH (SVZ)

Vinyl 2010 poursuit son exploration des technologies existantes en matière de recyclage matières premières qui permettent de gérer et valoriser les déchets à forte teneur en PVC ne se prêtant pas au recyclage mécanique. La technologie proposée par la société allemande Sustec Schwarze Pumpe GmbH (SVZ), qui exploite une installation de gazéification de déchets solides et liquides, a été étudiée en 2006.

SVZ est capable de traiter les déchets relativement riches en chlore, c'est-à-dire jusqu'à 10%. Toutefois, les coûts de traitement ne semblent pas en ligne avec les attentes actuelles du marché. Cette situation, si elle perdurait, pourrait influencer sur l'avenir de cette technologie.

¹⁹ APPRICOD: acronyme de "Assessing the Potential of Plastics Recycling in the Construction and Demolition Activities" (Détermination du potentiel de recyclage des matières plastiques dans les activités de construction et de démolition) (www.appricod.org)

CIFRA

CIFRA est un fabricant français de film PVC calandré qui a été subventionné par Vinyl 2010 pour investir dans des moyens de recyclage.

Le projet CIFRA a été mis en place pour recycler le film rigide utilisé dans les tours de refroidissement des centrales électriques. En 2006, CIFRA a recyclé 1 057 tonnes de films et 131 tonnes d'autres types de déchets PVC de post-consommation.

APPRICOD – ACR+

Le programme APPRICOD¹⁹ a été lancé en décembre 2003 à l'initiative de EU Life. Il fait suite au projet pilote qui avait été lancé en 2001 par Vinyl 2010 et l'Association des villes et régions pour le recyclage et la gestion durable des ressources (Association of Cities and Regions for Recycling and Sustainable Resource Management, ou « ACR+ »).

APPRICOD a pour principal objet de déterminer le potentiel du recyclage des matières plastiques dans le secteur de la construction et de la démolition (C&D) qui est le premier producteur de déchets de l'Union Européenne. Les plastiques comptent pour une faible part des déchets de ce secteur en termes de poids, mais représentent beaucoup plus en termes de volume.

Les résultats du programme, qui s'est achevé en mai 2006, ont été publiés sous la forme d'un guide intitulé « Pour une gestion durable des déchets plastiques de construction et de démolition en Europe », disponible en six langues sur le site www.appricod.org.

Ce guide fournit des informations de nature technique, économique et environnementale sur la gestion des déchets C&D, ainsi que sur les meilleures pratiques dérivées des projets pilotes, et analyse les modalités spécifiques au plan national, légal et financier. Il fait également des recommandations à l'intention des pouvoirs publics, en particulier locaux et régionaux, sur les méthodes efficaces de tri et de recyclage des déchets plastiques C&D.

En complément du guide, un séminaire européen s'est tenu à Bruxelles en avril 2006, réunissant plus de cent participants. Les principales conclusions de ce séminaire ont été rédigées et publiées sur le site Internet d'APPRICOD.



RAPPORT FINANCIER

Les dépenses de Vinyl 2010, y compris celles de l'EuPC et de ses membres, se sont élevées à 7,09 millions d'euros en 2006, à comparer aux 4,44 millions d'euros de l'an dernier.

Cette très forte augmentation s'explique par deux facteurs :

- le doublement des quantités recyclées dû au succès des actions de Vinyl 2010,
- les importantes subventions d'investissement dans l'amélioration de la technologie Vinyloop® et une subvention à la CIFRA pour le recyclage du film de PVC rigide provenant des tours de refroidissement.

Programmes de gestion des déchets Vinyl 2010	Dépenses totales, y compris celles de l'EuPC et de ses membres	
	2006	2005
Chiffres en millier d'euros		
ACR+/APPRICOD	16	32
Projet d'extension	1	46
Séminaire pour extension	0	19
EPCOAT	292	155
EPFLOOR	740	691
EPPA	794	1.097
ERPA/CIFRA	250	1
ESWA Roofcollect	499	276
Halosep®	21	39
Béton allégé - Italie*	-10	30
Recovinyl	2.910	1.402
RGS 90 Stigsnaes	0	1
Etudes	14	146
Projet « Synergie » Allemagne	85	0
TEPPFA	475	505
Vinyloop® Ferrara	1.000	0
Total	7.087	4.440

* Ce chiffre négatif correspond au remboursement des fonds inutilisés en fin de programme.



ATTESTATIONS DE VÉRIFICATION ATTESTATION DE KPMG RELATIVE AUX DÉPENSES

Rapport de l'Auditeur comptable relatif à la déclaration des charges du Programme Vinyl 2010 pour la période du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006

Nous vous faisons part de nos conclusions après achèvement de la mission que vous nous avez confiée. Nous avons effectué une vérification du tableau présentant les charges des divers programmes de Vinyl 2010, tel qu'inclus dans le Rapport d'Avancement de Vinyl 2010 sur les activités de l'année 2006.

Le total des charges relatives aux divers programmes de Vinyl 2010 s'élève à 7.087.000 euros.

Les personnes chargées d'établir le tableau des charges afférentes aux divers programmes de Vinyl 2010 nous ont fourni toutes les explications et informations que nous avons demandées pour procéder à la vérification. Nous avons examiné les justificatifs des sommes indiquées dans la déclaration. Nous pensons que notre vérification nous permet de fonder raisonnablement notre avis.

A notre avis, la déclaration au 31 décembre 2006 reflète fidèlement la situation des charges afférentes aux différents programmes de Vinyl 2010 pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2006.

Klynveld Peat Marwick Goerdeler - Réviseurs d'Entreprises

représentés par
Dominic Rousselle,
Associé
Louvain-la-Neuve, 27 mars 2007



ATTESTATION DE KPMG RELATIVE AUX TONNAGES

Cvba Klynveld Peat Marwick Goerdeler Advisory Scrl

Rapport de l'expert indépendant concernant la vérification des tonnages de déchets de PVC de post-consommation collectés et recyclés en 2006 par les groupes sectoriels EPCoat, EPFLOOR et EPPA de l'EuPC, par les associations sectorielles ESWA et TEPPFA de l'EuPC, par les installations de recyclage subventionnées de CIFRA et de Vinyloop® Ferrare et par Recovinyl Inpa pour la période du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006.

Conformément à la mission que nous a confiée Vinyl 2010, nous rendons compte de notre vérification des tonnages suivants concernant les divers programmes de Vinyl 2010 mentionnés dans le Rapport d'Avancement de Vinyl 2010 pour l'année 2006.

Les conclusions de cette vérification sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Programme	Type de déchets PVC post-consommation	Tonnages recyclés en 2005	Tonnages recyclés en 2006	Augmentation en %
EPCOAT	Tissus enduits	1.346*	2.804**	108,32%
EPFLOOR	Revêtements de sol	1.728*	1.776**	2,78%
EPPA (y compris Recovinyl et Vinyloop® Ferrare)	Profilés de fenêtres et profilés apparentés	20.168	37.066	83,79%
ESWA (/Roofcollect)	PVC souple	757*	10.504**	1.287,58%
TEPPFA (y compris Recovinyl)	Tubes & raccords	8.802	10.841	23,17%
Recovinyl (y compris CIFRA)	Feuille de PVC rigide	359	1.641	357,10%
Recovinyl et Vinyloop® Ferrare	Câbles	4.414	18.180	311,87%
Autres volumes déclarés par les recycleurs et non vérifiés		1.219	0	s.o.
Total		38.793	82.812	113,47%

* Y compris la Suisse

** Y compris la Norvège et la Suisse

s.o. : sans objet

Remarque :

Les volumes supplémentaires déclarés par les recycleurs pour 2005 ne sont présentés dans le tableau ci-dessus qu'à titre informatif.

Les personnes chargées d'établir le tableau des tonnages pris en charge au titre des divers programmes de Vinyl 2010 nous ont fourni toutes les explications et informations que nous avons demandées pour procéder à la vérification. En nous fondant sur notre examen des informations fournies, nous considérons que tous les déchets pris en compte sont des déchets PVC de post-consommation non réglementés au terme de la définition de Vinyl 2010 de ces déchets et nous n'avons constaté aucun élément de nature à influencer de manière significative sur les informations présentées.

Cvba Klynveld Peat Marwick Goerdeler Advisory Scrl

représentés par
Ludo Ruysen,
Associé
Bruxelles, 11 avril 2007



DNV VERIFICATION STATEMENT – PROGRESS REPORT 2007

DET NORSKE VERITAS (DNV) IS AN INDEPENDENT FOUNDATION ESTABLISHED IN 1864 WITH THE OBJECTIVE OF SAFEGUARDING LIFE, PROPERTY AND THE ENVIRONMENT.

DNV was for the sixth time commissioned by Vinyl 2010 to provide an independent verification of the 2007 Progress Report. The 2007 Progress Report presents the achievements made by the Vinyl 2010 project in 2006 related to the 10-year programme.

The purpose of the verification was to check the statements made in the report. This verification statement represents our independent opinion. DNV was not involved in the preparation of any part of the Progress Report or the collection of information on which it is based.

Verification Process

The verification consisted of checking whether the statements in the Report give an honest and true representation of Vinyl 2010's performance and achievements. This included a critical review of the scope of the Progress Report and the balance and the unambiguity of the statements presented.

The verification process included the following activities:

- Desk-top review of project-related material and documentation made available by Vinyl 2010 such as plans, agreements, minutes of meetings, presentations and more.
- Communication with Vinyl 2010 personnel responsible for collecting data and writing various parts of the report, in order to discuss and substantiate selected statements.

The verification did not cover the following:

- The underlying data and information on which the desk-top review documentation is based.
- The tonnage of PVC waste recycled (verified by KPMG).
- The Financial Report (verified by KPMG).
- Certifications provided by KPMG.

Verification Results

It is our opinion that the 2007 Progress Report represents Vinyl 2010's achievements in 2006 in a fair and honest way. The report reflects in a balanced way the PVC industry's effort to comply with their revised commitments in the Voluntary Commitments of the PVC Industry of May 2006.

The Voluntary Commitment document which was signed in year 2000 has now been revised. An updated version was published in May 2006 to take into account the enlargement of EU, new recycling targets, and an extended commitment on lead stabilisers.

Vinyl 2010 is practicing a life-cycle approach to environmental sustainability covering the stages from production to waste disposal. This is supported by the completion of the Eco-Profiles for PVC providing an important basis for improving the environmental effort within the PVC industry. To further support this work, an Environmental Declaration providing environmental impact data is under development. This is expected to be finalised in 2007.

After years of work, the publication of the Best Available Reference Document on Best Available Techniques in the Production of Polymers (BREF) in October 2006 was a milestone in the environmental sustainability programme.

Many of the targets for 2006 are achieved, and it must be mentioned that strong performance has been demonstrated with the collected recycled tonnages of PVC waste. The Recovinyl project has been a particular success with its impressive increase in the amount of collected PVC waste. This project together with the different sector projects shows good progress is achieving the target for the year 2010.

The target to perform an audit to confirm the phase-out of lead stabilisers from the production of drinking water pipes has also been achieved, which brings the stabiliser producers closer to the 2010 target to reduce the overall use of lead by 50%.

In the seventh year of the 10-year programme, Vinyl 2010 shows, through an extended effort and involvement of resources, good performance within environmental sustainability and the industry demonstrates good progress towards achieving its target for 2010.

We honour Vinyl 2010 for their continuous effort and good performance on the way to achieving the long-term goals of 2010, and we can not see any reason that these goals will not be achieved.

Birgit Hammerseng,
Project Manager



DNV VERIFICATION STATEMENT – PHASE-OUT OF LEAD STABILISERS FROM DRINKING WATER PIPES

Framework

DNV has been engaged by Vinyl 2010 to verify TEPPFA (The European Plastic Pipes and Fittings Association) company members' compliance with their commitment to phase out lead stabilisers from the production of drinking water pipes by the end of 2005. The TEPPFA company members' Commitment applies to all companies in the EU-15 except for Greece, Portugal and Spain and is part of the European PVC Industry's Voluntary Commitment which is implemented through the Vinyl 2010 programme. The member companies producing drinking water pipes are Aliaxis, Alphacan, Dyka, Pipelife, Rehau and Wavin.

Objective

The objective of DNV's work was to verify that lead stabilisers have been phased out from the production of drinking water pipes. The verification statement represents DNV's independent opinion. DNV was not involved in the TEPPFA company members' work in preparing for the lead stabiliser replacement.

Verification Process

DNV performed audits at two randomly-selected TEPPFA company member sites in Germany and the Netherlands out of a total number of 20 sites producing drinking water pipes. The audits were conducted on 13 March and 21 September 2006.

The audits encompassed all states of pipe production, from the feed of raw materials to process control, product control and traceability of finished products. Possible risks of contamination of lead into the drinking water pipes from other sources were considered, e.g. feed of lead stabilisers by mistake, residues of lead stabilisers from the installation due to production of other material produced on the same line as well as a possible content of lead from other components added to the production process.

The following methods were used at the two sites audited:

- Interviews with key personnel involved in the lead stabiliser replacement programme, production process, operating activities, laboratory routines and management system.
- Inspection of the production installations and facilities.
- Review of relevant documentation and records.
- Pipe material from the ongoing production, one from each site, was collected for analysis of the lead content. The sampling was carried out in the presence of the DNV auditor. The analyses were conducted by a recognised laboratory selected by DNV.

In addition, all the TEPPFA company members' CEOs have produced written statements confirming that the use of lead stabilisers have been phased out from the production of drinking water pipes as of 1 January 2006. This applies to all the plants except for the plants in Greece, Portugal and Spain which are not yet committed.

Verification Results

It is DNV's opinion that lead stabilisers were not used in the production of drinking water pipes at the two sites visited at the time of the audit, and it is our impression that the lead replacement programme has been implemented at these sites. Furthermore, the statements from the CEOs of the remaining sites indicated that the phase-out had been carried out by 1 January 2006.

The fact that the lead stabilisers were not used at the time of the audit was confirmed by the laboratory results. The traces of lead in some of the samples indicated a certain amount of unavoidable contamination, but compared with pipes based on lead stabilisers the amount of lead is negligible. The levels are therefore within the level of what is expected for the production processes audited.

The verification showed that good operational practices were in place to avoid lead coming into the production process. We were met with openness and honesty during the audit, and DNV's auditors had access to all the information requested.

Brigit Hammerseng,
Project Manager



VINYL 2010 ET SES MEMBRES

Vinyl 2010 est la personne morale qui met à disposition la structure organisationnelle et les ressources financières nécessaires à la mise en oeuvre de l'Engagement Volontaire de l'industrie européenne du PVC. Cet Engagement définit des objectifs et des actions spécifiques relatifs à la maîtrise des rejets à l'atmosphère liés à la fabrication du PVC, à l'utilisation des additifs et à la gestion des déchets en fin de vie des produits. Vinyl 2010 exerce ses activités dans le cadre de programmes qui couvrent la technologie, la recherche, la collecte et le recyclage de déchets PVC de post-consommation, ainsi que la communication avec les Parties Prenantes.

Vinyl 2010 témoigne de l'engagement de l'industrie du PVC vis-à-vis des objectifs du Développement Durable.



The European Council of Vinyl Manufacturers

Avenue E Van Nieuwenhuysse 4, box 4
B-1160 Bruxelles
Belgique
Tel. +32 (0)2 676 74 41
Fax +32 (0)2 676 74 47
www.pvc.org



The European Council for Plasticisers and Intermediates

Avenue E Van Nieuwenhuysse 4, box 1
B-1160 Bruxelles
Belgique
Tel. +32 (0)2 676 72 60
Fax +32 (0)2 676 73 92
www.ecpi.org



The European Plastics Converters

Avenue de Cortenbergh 66, box 4
B-1000 Bruxelles
Belgique
Tel. +32 (0)2 732 41 24
Fax +32 (0)2 732 42 18
www.plasticsconverters.eu



Vinyl 2010

Avenue E Van Nieuwenhuysse 4, box 4
B-1160 Bruxelles
Belgique
Tel. +32 (0)2 676 74 41
Fax +32 (0)2 676 74 47
www.vinyl2010.org



The European Stabiliser Producers Association

Avenue E Van Nieuwenhuysse 4, box 2
B-1160 Bruxelles
Belgique
Tel. +32 (0)2 676 72 86
Fax +32 (0)2 676 73 01
www.stabilisers.org

Adresse Légale:

Avenue de Cortenbergh 66, box 4
B-1000 Bruxelles
Belgique

VINYL 2010
Avenue E Van Nieuwenhuysse 4, box 4
B-1160 Bruxelles - Belgique
Tel. +32 (0) 2 676 74 41
Fax +32 (0) 2 676 74 47

ADRESSE LÉGALE:
Avenue de Cortenbergh 66, box 4
B-1000 Bruxelles - Belgique

